

## SPAMS ET MOBILE

### Arnaques sur toute la ligne

**Jeux téléphoniques, gains fictifs... De plus en plus de Français reçoivent des SMS les invitant à rappeler un numéro surtaxé. Le point avec Christophe Bongars\* . NICOLAS PONS**

#### Des messages trompeurs

«Salut c moi. J'attends tjrs ton appel rapl moi au...» «C Benoît tu te souviens?...» «Votre mère a eu un accident. Appelez vite au...» Qui n'a pas reçu sur son portable ces SMS interpellants et parfois inquiétants? Beaucoup d'entre nous ne sont pas dupes et les suppriment, excédés d'avoir été dérangés pour rien. Mais des abonnés plus vulnérables (personnes âgées, ados) tombent parfois dans le panneau et rappellent le numéro surtaxé indiqué dans le message, commençant par 08. Ils sont ensuite dans certains cas connectés à une boîte vocale qui prolonge encore le temps de connexion...



Pour lutter contre ce fléau, l'État va mettre en place un Comité de déontologie, cet automne.

#### Des pratiques frauduleuses

Les arnaqueurs, souvent des sociétés implantées à l'étranger, profitent donc d'une apparente impunité pour adresser des milliers de SMS, réalisant ainsi des profits juteux grâce à des méthodes de prospection abusives, sans consentement préalable.

#### Des organismes de contrôle inopérants

A l'origine de ce développement apparemment incontrôlé, l'absence de toute surveillance depuis trois ans dans ce secteur. Les deux instances de régulation déjà en place, le Conseil supérieur de la télématique (CST) et le Comité de la télématique anonyme (CTA), qui était chargé de faire respecter des règles déontologiques auprès d'éditeurs, opérateurs et hébergeurs et de les sanctionner en cas de faute, ne fonctionnent plus aujourd'hui.

#### Des mesures efficaces en attente

Les plaintes des consommateurs auprès des associations de défense sont de plus en plus nombreuses. «Il est difficile de connaître l'ampleur du phénomène», explique Christophe Bongars. Les consommateurs, n'étant floués que de quelques euros, ne prennent

souvent pas le temps de se plaindre. Face à ce problème, le secrétariat d'Etat à la Consommation veut mettre en place un Comité de déontologie des services de communication au public en ligne. Cet organisme, qui remplacera les deux précédents et devrait voir le jour cet automne, rassemblera opérateurs, hébergeurs et représentants des pouvoirs publics.

#### Les conseils anti-arnaques

- Ne jamais répondre à un SMS douteux. Et sachez que plus il y a de numéro derrière le 08 plus l'appel coûtera cher!
- Chez les opérateurs Bouygues, SFR et Orange, renvoyez STOP par SMS au message frauduleux afin que votre opérateur le bloque définitivement. •
- \*Responsable des particuliers à l'Association française des usagers des télécommunications. Tél.: 01.47.41.18.56.



Des messages qui peuvent aussi réserver de mauvaises surprises sur la facture.

#### Où se plaindre ?

- Il faut toujours signaler le cas à son opérateur (qui véhicule tout de même le message) via son site internet où un espace est normalement réservé à ce genre de plainte.
- Ensuite joindre la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) via son site internet ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)), rubrique Agir, pour que les auteurs de ce genre d'arnaques soient signalés et pistés. Même si les services de police rencontrent des difficultés à les localiser.
- Adressez un courrier à la DGCCRF-TELEDOC 080 - 59, bd Vincent-Auriol - 75703 Paris Cedex 13, qui est compétente pour le caractère mensonger des SMS et le coût prohibitif des communications vers les numéros appelés.